

3. DELEGATION DE SIGNATURE CESSION ET ACHAT DE PARCELLES AU NOM DE LA COMMUNE EN CAS D'ABSENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 26  
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 20  
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 4  
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 24

L'an deux mille vingt-trois, le lundi treize mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOZAC, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi sept mai deux mille vingt-quatre.

PRESENT(E)S : 20

MARC REGNOUX, ANNE-CLAIRE ARGENSON, PIERRE BARRAUD, PAULINE BATTESTI, CYRILLE BEC, SYLVETTE CARTIER, JEAN-CLAUDE CAZALS, DAMIEN CHARLEUX, SARAH CHEVALLIER, ERIC DUEZ, ADRIEN GIVERNAUD, SYLVIE GRENIER, DANIEL JEAN, DOMINIQUE MAMET, JEAN-LUC MERCERON, GENEVIEVE NICOLAS, MURIELLE PANIAGUA, YOLANDE PANIAGUA, MATTHIEU PERONA, FRANCOISE TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 4

DAVID GUASLARD REPRESENTE PAR MURIELLE PANIAGUA  
YVES JAOUEN REPRESENTE PAR GENEVIEVE NICOLAS  
AMANDINE MENUZZO REPRESENTEE PAR FRANCOISE TISSANDIER  
VINCENT OUSLATI REPRESENTE PAR MATTHIEU PERONA

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 2

MIREILLE AUGHEARD  
INGRID GIVRY

Secrétaire de séance : Yolande PANIAGUA

Aujourd'hui seul Monsieur le Maire est habilité à signer les actes notariés concernant les cessions et les achats de parcelles. Les rendez vous fixés par les notaires ne sont pas flexibles et Monsieur le Maire n'est pas toujours disponible pour honorer les rendez vous.

Afin de pallier aux eventuelles empechements de Monsieur le Maire, il est proposé aux élus du Conseil Municipal d'autoriser une délégation de signature à Monsieur Jean-Luc MERCERON, 1er Adjoint

IL EST PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL D'AUTORISER LA DELEGATION DE SIGNATURE A MONSIEUR JEAN-LUC MERCERON SUR LA SIGNATURE DES ACTES NOTARIES EN LIEN AVEC LES CESSIONS ET ACHATS DE PARCELLES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'exposé qui lui a été fait,

**ADOPTÉ À L'UNANIMITE**

✓ DELEGUE LA SIGNATURE DE MONSIEUR LE MAIRE CONCERNANT LES ACTES NOTARIES EN LIEN AVEC LES CESSIONS ET LES ACHATS DE PARCELLES A MONSIEUR JEAN-LUC MERCERON, 1<sup>ER</sup> ADJOINT



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme.  
À Mozac, le 13 Mai 2024  
Le Maire,

Marc RÉGNOUX